

49 - MAINE-ET-LOIRE

23 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Segré. **Association des propriétaires et exploitants agricoles de Marigné et des environs.** Objet : défense et protection des droits et des intérêts des propriétaires et exploitants agricoles de la commune de Marigné et de ses environs. Siège social : hôtel Gohier, 49330 Marigné.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 janvier 1980 (N.C. 13) : 1^{re} liste, page 639, 1^{re} colonne, 6^e insertion, en ce qui concerne le nouveau titre et le nouveau siège social de l'association, au lieu de : Nantanjou, lire : **Natanjou**, et au lieu de : S.I., 7, rue Plantagenet, Angers, lire : S.I., 71, rue Plantagenet, Angers.

50 - MANCHE

24 janvier 1980. Déclaration à la préfecture de la Manche. **Association du personnel des maisons familiales rurales de la Manche.** Objet : promouvoir toutes activités sociales ou culturelles au bénéfice de ses adhérents. Siège social : maison de l'agriculture, avenue de Paris, Saint-Lô.

28 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **Bowling-Club de Cherbourg.** Objet : développer la pratique du bowling et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : bowling Chantereyne, Port Chantereyne, 50100 Cherbourg.

28 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Coutances. **Cantine scolaire de La Rondehay.** Objet : assurer le fonctionnement d'une cantine pour la distribution de repas aux élèves qui fréquentent l'école primaire communale. Siège social : mairie, 50490 La Rondehay.

28 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Coutances. **Les Artistes du Coutançais.** Objet : faire revivre les arts dans le Coutançais. Siège social : hôtel de ville, 50200 Coutances.

28 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **Société des amis des écoles de Sainte-Marie-du-Mont.** Objet : entretenir les relations amicales entre parents et anciens élèves et enseignants ; contribuer au développement des œuvres scolaires ; organiser des réunions récréatives, fêtes et voyages ; permettre la pratique du sport à ses adhérents. Siège social : école de filles, Sainte-Marie-du-Mont.

51 - MARNE

7 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture d'Épernay. L'association Chorale A Cœur joie d'Épernay change son titre, qui devient : **Les Cenelles - Chorale A Cœur joie**, et transfère son siège social de chez M. Maffre (Claude), 58, rue Vaillant, P 13, Épernay, chez Mme Ballu (Eliane), 1, allée des Pyramides, 51200 Épernay.

14 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture d'Épernay. L'Association médicale et sociale du travail d'Épernay et de la région change son titre, qui devient : **Association sociale d'Épernay et sa région**, modifie son objet ; organisation, fonctionnement et gestion d'un service social polyvalent de base en accord avec les lois en vigueur, et transfère son siège social du 14, rue Charles-Louis, Épernay, au 15, avenue de Champagne, Épernay.

25 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Vitry-le-François. **Association des parents d'élèves du regroupement pédagogique des écoles de La Chaussée, Aulnay-l'Aître, Ablancourt, Dampierre-sur-Moivre.** Objet : faciliter les rapports entre parents et enseignants en donnant aux parents des échos de nos réunions ; organiser pour les élèves des sorties sportives, récréatives ou éducatives ; veiller à la sécurité des enfants et à l'entretien des bâtiments scolaires. Siège social : mairie, La Chaussée-sur-Marne.

52 - HAUTE-MARNE

28 janvier 1980. Déclaration à la préfecture de la Haute-Marne. L'Association sportive Berthier change son titre, qui devient : **Association sportive Chaumont-Poids lourds.** Siège social : route de Langres, Chaumont.

53 - MAYENNE

23 janvier 1980. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **La Vie nouvelle - Groupe de Laval.** Objet : travailler à l'éducation permanente des adultes et à la formation d'animateurs socio-culturels. Siège social : 300, avenue de Fougères, 53000 Laval.

23 janvier 1980. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. L'association **Comité départemental de l'habitat et de l'aménagement rural du département de la Mayenne** transfère son siège social de la maison de l'agriculture, 9, rue de l'Ancien-Evêché, 53002 Laval, à la maison de l'habitat, 20, rue de la Halle-aux-Toiles, 53006 Laval CEDEX.

28 janvier 1980. Déclaration à la préfecture de la Mayenne. **Amicale des parents d'élèves de l'école publique de Neuau.** Objet : tous les moyens de développement d'activités éducatives sociales et récréatives. Siège social : école publique, 53780 Neuau.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

24 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. **Association de défense des intérêts des licenciés de la Solpa.** Objet : défendre les droits matériels et moraux des licenciés ; développer l'activité sociale et culturelle en faveur du personnel licencié. Siège social : mairie, 54310 Homecourt.

28 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Toul. **Ligue de la protection animale.** Objet : protection des chats errants, lutte contre la vivisection et contre l'élevage clandestin. Siège social : chemin du Colombier, Chaudeney-sur-Moselle, 54200 Toul.

56 - MORBIHAN

25 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Comité d'aménagement et d'animation de Kervenanec.** Objet : promouvoir la participation des habitants, jeunes et adultes, à l'aménagement de leurs espaces de vie ; assurer l'information de ses initiatives dans la presse mise à sa disposition ; dans sa vocation d'animation : permettre aux personnes jeunes et adultes, individus et familles, isolés et groupés, de se rencontrer pour mieux se connaître et avoir des rapports amicaux et confiants ; se livrer à des activités culturelles, éducatives et sportives ; s'épanouir par la communication et la création ; exprimer les besoins de la population du quartier. Siège social : centre social de Kervenanec, 2, rue Maurice-Thorez, 56100 Lorient.

25 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Les Gais lurons de Landaul (club du 3^e âge).** Objet : proposer et mettre en œuvre toutes sortes d'activités de loisirs et de détente. Siège social : mairie, Landaul.

25 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. L'association **Groix vie et traditions** transfère son siège social du 13, rue Jean-Pierre-Calloch, 56590 Groix, à Kermunion, 56590 Groix.

58 - NIÈVRE

26 janvier 1980. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. L'association Foyer socio-coopératif du C.E.S. de Varennes-Vauzelles change son titre, qui devient : **Foyer socio-éducatif du collège d'Etat Henri-Wallon de Varennes-Vauzelles.** Siège social : collège d'Etat Henri-Wallon, 49, rue Louis-Bodin, 58640 Varennes-Vauzelles.

59 - NORD

23 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **Association des parents d'élèves des écoles d'Aniche-Centre.** Objet : regrouper l'ensemble des parents d'élèves des établissements scolaires ; formuler en leur nom les vœux sur tout objet concernant les intérêts moraux et matériels des élèves et de leurs parents. Siège social : école Basuyant, rue Gambetta, Aniche.

24 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **La Pétanque de Roost-Warendin.** Objet : développer la pratique du jeu de boules. Siège social : café du Coin, 31, rue Anatole-France, Roost-Warendin.

24 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **Pétanque des Boussinières de Raimbeaucourt.** Objet : développer la pratique du jeu de pétanque. Siège social : chez Mme Baudrin, 21-23, rue de Montbrison, Boussinière, Raimbeaucourt.

25 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **Association des accordéonistes monchecourtois.** Objet : pratique de la musique par l'enseignement du solfège et de la technique de l'accordéon. Siège social : mairie, Monchecourt.

60 - OISE

25 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture de Clermont. **Association sportive intercommunale.** Objet : pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social : mairie, 60420 Maignelay.

28 janvier 1980. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **Club des amis du chien de chasse (C.A.C.C.).** Objet : mettre à la disposition de ses membres un terrain, le gibier, les équipements nécessaires ainsi que les moniteurs pour assurer un dressage méthodique des chiens de chasse, tant pour les concours officiels que pour la chasse pratique, en harmonie avec les règlements généraux de la cynophilie française, la société centrale canine et la société canine de l'Oise à laquelle elle rendra compte et consultera pour avis ; passer des articles dans la presse, radio, télévision et bulletins. Siège social : 22, rue Saint-Germain, Laversines.

61 - ORNE

21 janvier 1980. Déclaration à la sous-préfecture d'Argentan. **Foyer socio-éducatif des élèves du collège de Trun.** Objet : favoriser la rénovation pédagogique ; assurer un entraînement à diverses activités socio-culturelles ; préparer à la vie civique et sociale. Siège social : collège nationalisé mixte, 61160 Trun.